

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2019, dans l'académie de LYON.

La présidente de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2019, dans l'académie de LYON :

Monsieur PERROTIN Franck, attaché principal d'administration de l'état, président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame REY Estelle, attachée d'administration de l'état, vice-présidente, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Madame PISTON Patricia, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur BOYER François, technicien de recherche et de formation classe supérieure, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame DRIS Djamilia, technicienne de recherche et de formation classe supérieure, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur RAULLINE Fabien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur ALVAREZ Franck, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à St Etienne, le 30 avril 2019

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Philippe NEGRIER